



Édito

Mesdames, Messieurs,
Chers Achardbourgeois,



Mon Conseil municipal et moi-même vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin d'année.



Votre Maire,
Jean-Pierre DENIS

Compte-rendu du Conseil municipal du 14 décembre 2018

Présents : Jean-Pierre DENIS, Josette SIMON (pouvoir de Laurence PIGNÉ), Jean-Marie THIÉBAULT, Jean-Paul BÉTOUS, Thérèse LEMARESQUIER, Richard APPERT, Stéphane HERSANT (pouvoir de Françoise PRUNIER), Thierry MUSTIÈRE, Sarah CHAINE (pouvoir d'Audrey GAMBARO), Jason FOLLOPE (pouvoir de Marie OLLIVIER), Véronique DANIEL, Nicole DESWARTE, Laurent RYCKAERT

Secrétaire de séance : Thierry MUSTIÈRE

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16 novembre 2018 adopté à l'unanimité.

D01 - FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES : Approbation à l'unanimité des décisions modificatives n°1 service Assainissement (42 650 € dépenses - recettes) et n°1 service transport (diminution des crédits de « Carburants » et augmentation de ceux des « titres annulés » de 100 €).

D02-1 - TARIFS MUNICIPAUX 2019 : À l'unanimité, maintien des tarifs appliqués en 2018 pour l'année 2019 à savoir :

- Concessions dans les cimetières
 - Trentenaire : 150 €
 - Cinquantenaire : 270 €
 - Enfant de - 5 ans (trentenaire) : 41 €
- Concession trentenaire dans le columbarium - emplacement : 1 000 €
- Concession Caverne
 - Trentenaire : 150 €
 - Cinquantenaire : 270 €
- Redevance pour occupation du domaine public construit - Café de la place : 700 €
- Location salle Eugène Boudin aux habitants de BOURG-ACHARD
 - week-end et jour férié : 200 €
 - une journée en semaine : 100 €
- Location salle Eugène Boudin aux extérieurs de BOURG-ACHARD mais habitant le canton
 - week-end et jour férié : 300 €
 - une journée en semaine : 200 €
- Location Pavillon Claude BASTARD (rez-de-chaussée)
 - ½ journée : 80 €
 - une journée : 120 €
- Weight watchers : 40 € / séance
- Caution des salles
 - Maison des associations André Héry : 1 500 €
 - Salle Eugène Boudin : 600 €
- Caution pour le ménage précisant que les locaux doivent être vidés de toutes poubelles et ustensiles n'appartenant pas à la mairie
 - Maison des associations André Héry : 300 €
 - Salle Eugène Boudin : 160 €
- Intervention de technicien due à une action volontaire ou en cas de désamorçage du "coupe-son" : 150 € / heure

• **Location de la Maison des associations André Héry**

	Location d'une journée		Location samedi, dimanche et jour férié	
	BOURG-ACHARD	Hors commune mais du canton	BOURG-ACHARD	Hors commune mais du canton
Hall	80 €	150 €	160 €	250 €
Salle Yves Lecerf + hall	280 €	390 €	550 €	780 €
Salle Yves Lecerf + hall + cuisine	340 €	460 €	670 €	900 €
Salle Augustine Roussel	130 €	210 €	260 €	390 €
Salle Augustine Roussel + cuisine	200 €	380 €	390 €	580 €
Salle Augustine Roussel + hall	210 €	310 €	420 €	610 €
Salle Augustine Roussel + hall + cuisine	280 €	450 €	550 €	780 €
Salle Yves Lecerf + salle Augustine Roussel + hall + cuisine	470 €	620 €	930 €	1 250 €

D02-2 - TARIFS 2019 - MARCHÉ ET VENTE SUR DOMAINE PUBLIC : marchands, étagistes alimentaire et marchandises diverses étalages sur étals ou sur le sol, marchandises agricoles vendues sur voiture, voitures en exposition, établissements forains, manèges, bals sous tente ou sur un parquet, autres que ceux organisés par la commune (par m² de surface occupée ou par jour et au maximum pour deux jours pour les fêtes locales), vendeurs de beurres, œufs, fromages, volailles, stationnement des véhicules marchands sur l'emprise du marché :

- 0,50 € par jour et par mètre linéaire avec profondeur maximum de 3 mètres,
 - 2,50 € par jour et par mètre linéaire avec profondeur maximum de 3 mètres avec électricité,
 - 1,00 € le jour de la foire Saint-Mathieu dite Foire à la Bourette sauf pour les commerçants et artisans de BOURG-ACHARD.
- Commerces ambulants - redevance d'occupation temporaire du domaine public : 0,50 € par jour et par mètre linéaire avec profondeur maximum de 3 mètres.

D03 - RASED 2018/2019 - PARTICIPATION DES COMMUNES : À l'unanimité maintien du tarif de l'année précédente : 2,10 € par enfant scolarisé pour la redevance du RASED due par les communes ou le SIVOS du Roumois dépendant de ce service.

D04 - SAUR - REDEVANCE ASSAINISSEMENT - TARIF 2019 : À l'unanimité maintien de la redevance à 1,12 €/ m³.

D05 - AUTORISATION POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : Autorisation, à l'unanimité, pour l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 à hauteur de 25% des dépenses d'investissement budgétées en 2018 à savoir : budget Assainissement 177 500 € et budget principal de la commune 1 567 551 €.

D06 - RATTACHEMENT DE LA COMMUNE NOUVELLE DE « LE PERREY » A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE PONT-AUDEMER VAL DE RISLE - AVIS : À l'unanimité avis favorable pour le rattachement de la commune nouvelle de Le Perrey (issue de la fusion des communes de FOURMETOT, SAINT-OUEN-DES-CHAMPS et SAINT-THURIEN), qui sera créée au 1^{er} janvier 2019, à la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle.

D07 - TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE : À l'unanimité décision de retenir la proposition de l'entreprise TOP SIGNALISATION pour la réalisation de la signalisation routière horizontale dans différentes rues de la Commune (9 396,10 € HT).

D08 - MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES BY-PASS EN ENTRÉE ET AU BASSIN DE LA STEP : Autorisation, à l'unanimité, donnée à Monsieur le MAIRE pour signer le marché de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de mise en conformité des by-pass en entrée et au bassin de la station d'épuration de BOURG-ACHARD au bureau d'étude 3 D EAU (11 300 € HT) et pour solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

- **Dossiers d'urbanisme traités en novembre 2018 :** 6 certificats d'urbanisme, 2 permis de construire, 4 déclarations préalables et 7 déclarations d'intention d'aliéner déposés. 5 permis de construire et 2 déclarations préalables accordés.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

Travaux réalisés et en cours :

- Désherbage Cimetière.
- Plantations de bulbes dans les massifs fleuris (pensées, tulipes).
- Installation des illuminations de Noël (scénette et sapins dans les bâtiments et sur les barrières Grande rue).
- Extension du réseau Wifi des écoles maternelle Le Vert Bocage et élémentaire Guy de Maupassant (routeur, switch et bornes).
- Remplacement du compteur gaz rue Marie Lambert pour le tennis couvert.
- Poursuite de l'installation d'un WC pour les locaux de la banque alimentaire.

- Préparatifs pour le cross du collège du 15 novembre 2018.
- Contrôles et vérifications des installations Gaz et électriques dans les bâtiments par DEKRA.
- Entretien des vitres des bâtiments par l'entreprise CLINITEX.
- Poursuite des travaux de restauration de l'église Saint-Lô.
- Poursuite des travaux de construction du Pôle des Arts (installation de la grue) et pose de la première pierre le 16 novembre 2018.
- Préparatifs des manifestations : spectacle JMF, Journées Sécurité routière, concerts à la Maison des Associations André Héry, collecte de la Banque Alimentaire et Téléthon.
- **Achat d'un désherbeur RIPAGREEN pour les services techniques.** Monsieur Jason FOLLOPE informe que le « City Cup » pourrait être complémentaire au désherbeur. Madame Josette SIMON présente les poteries JAMET.
- **14 décembre 2018 : réunion de réception des travaux d'assainissement** Grande rue : 3 réserves à lever. Monsieur Thierry MUSTIÈRE pose une question sur l'installation de boîtes en béton et de leur conformité. Monsieur le MAIRE répond que tout est conforme ; le dossier d'ouvrages exécutés, validé par le cabinet IRH - maître d'œuvre, a été reçu (en attente du Décompte Général Définitif).

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

Retour sur les événements passés :

- **Réunion de la Commission concernant la restauration scolaire** le 11 décembre 2018 : point sur le fonctionnement actuel, informations financières et alimentaires en direction des familles, évocation d'un agrandissement du restaurant scolaire Les Petits gourmets.
- **Goûters de Noël en présence du Père Noël pour les élèves de l'école maternelle Le Vert Bocage** (17 décembre 2018) **et pour les élèves de l'école élémentaire Guy de Maupassant** (mardi 18 décembre 2018).

À venir : 10 janvier 2019 à 19 h 30 en mairie : **réunion des Commissions Finances, Urbanisme et Affaires scolaires** sur le projet d'agrandissement du restaurant scolaire.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

Retour sur les événements passés :

- **Réunion de la Commission** (13 décembre 2018) : Bilan du centenaire de l'Armistice « 1914-1918, de la poudre à la plume » très positif pour les participants et le public. Monsieur le MAIRE et Madame Josette SIMON remercient toutes les personnes qui se sont engagées et ont participé à la réussite de ces festivités. Planning des manifestations 2019 en cours d'élaboration.
- **Achard du Patch** - Assemblée Générale (13 décembre 2018) : remerciements à la Commune pour tout le soutien apporté.
- **Médiathèque Hector Malot** - « Je(ux) m'amuse » (21 décembre 2018).

À venir : **Médiathèque Hector Malot** - « Nuit de la lecture » : samedi 19 janvier 2018 à partir de 19 h 00.

- **Communauté de communes Roumois Seine** - Conseil communautaire le 20 décembre 2018.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

Retour sur les événements passés :

- **Collecte - Banque alimentaire** (30 novembre et 1^{er} décembre 2018) : beau travail des bénévoles et des services.
- **Journées Sécurité routière** (7 et 8 décembre 2018) : Belle réussite même si manifestation écourtée en raison des événements de l'actualité. Au vu du succès de cette année, édition 2019 envisagée sur 3 jours.

COMMISSION SPORTS, FÊTES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

Retour sur les événements passés :

- **Téléthon** (7 et 8 décembre 2018) : Total des dons à BOURG-ACHARD : 5 143,07 € et plus de 18 000 € à l'échelle du canton. Participation moindre que l'année dernière. Le manège installé sur la place de la Mairie pendant 3 jours a reversé sa recette au Téléthon.
- **16^{ème} édition du Marché de Noël** (15 et 16 décembre 2018) : inauguration le 15 décembre 2018 à 13 h 00.

À venir : - 8 janvier 2019 : **réunion de la Commission Fêtes.**

- 17 janvier 2019 : **réunion de la Commission Sports.**

Questions diverses et remerciements

- **Chœur couleur** - Assemblée générale le 20 décembre 2018 à 19 h 30 au collège Simone Veil (information Madame Nicole DESWARTE).
- **Remerciements** des familles de Dominique LENOIR et de Marie-Thérèse DEZELLUS pour l'attention témoignée lors du décès de leur proche.
- **Monsieur le MAIRE évoque le courrier de Madame Elisabeth MEYER**, Achardbourgeoise opposée au déploiement de compteur Linky et indique qu'elle bénéficiera d'une mise à disposition de salle.
- **Question de Monsieur Richard APPERT concernant la tenue d'une commission sur le projet du futur lycée international.** Monsieur le MAIRE répond qu'à ce jour aucune convocation pour une réunion de travail avec la Région Normandie n'a été reçue. Dès réception, le Conseil Municipal en sera avisé.

- Monsieur le MAIRE rappelle aux membres du Conseil municipal l'obligation qui leur est faite de tenir les bureaux de vote lors des élections européennes du 26 mai 2019.
- Prochaine séance le vendredi 25 janvier 2019 à 20 h 30. Séance levée à 21 h 55. Affichage du 17 décembre 2018.

« Nous vous informons »

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE le 24 décembre 2018

INFORMATIONS DU SDOMODE POUR LES DÉCHÈTERIES

Fermeture exceptionnelle les lundis 24 et 31 décembre 2018 de l'ensemble des déchèteries du territoire. Horaires exceptionnels d'ouverture le mercredi 19 décembre 2018 : déchèterie de BOURG-ACHARD (9h00/11h15-14h45/17h00).

RAPPELS : DES GESTES POUR LA PROPRETÉ DE LA VILLE

- Vos poubelles doivent être sorties devant votre domicile le lundi soir.
- Propriétaires de chiens, nous vous remercions de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux. Des sacs de ramassage sont à votre disposition aux emplacements suivants : allée de Schönwald près de l'Agora, Espace Jeune, square Général de Gaulle derrière l'église, près des jeux Jean de Courcy, angle Grande Rue/ rue du Docteur Héronnelle, rue de la Bourrette à côté du parking. Pour rappel : infraction passible d'une amende de 68 €.

LISTES ÉLECTORALES

Pensez à venir vous inscrire, en mairie, sur les listes électorales, pour les élections européennes prévues le 26 mai 2019, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (- de 3 mois) avant le 31 mars 2019.

Nouveaux habitants ou en cas de changement d'adresse sur la commune, merci de le signaler à la Mairie.

INFORMATION SUR LE COMPTEUR LINKY

Un livret d'information avec les avis de l'ADEME est consultable en Mairie.

AGENDA

INVITATION GALETTE DES ROIS



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter toutes les personnes de la commune âgées de 65 ans et plus, accompagnées de leur conjoint, à partager la galette des rois le dimanche 13 janvier 2019 à 15 h 00 à la maison des associations André Héry.

Présence à confirmer avant le 3 janvier 2019.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à prendre contact avec le service culturel de la mairie au 02 32 56 72 48 ou cultureba@mairie-bourgachard.fr.

VŒUX 2019

La cérémonie des Vœux aura lieu le vendredi 18 janvier 2019
à 19 h 00 à la maison des associations André Héry.

Tous les habitants de la commune sont invités.

Réservations au 02 32 56 72 48 ou cultureba@mairie-bourgachard.fr



3^{ème} édition de la Nuit de la lecture

Dîner-lecture le samedi 19 janvier 2019 à 19 h 00 à la médiathèque Hector Malot.
Réservation conseillée.